

420C
519

PREPOSE AUX COMPTEURS DE CIRCULATION

NATURE ET CARACTERISTIQUES DE LA FONCTION

Travaux comportant l'installation de compteurs de circulation, la vérification de leur fonctionnement, ainsi que l'entretien courant et la réparation mineure de ces appareils.

Le travail s'accomplit sous surveillance générale. L'employé le reçoit sous forme de directives orales ou écrites. Il est principalement tenu d'installer, conformément aux méthodes en usage, les compteurs de circulation aux endroits qui lui sont indiqués et de s'assurer, par une inspection régulière, du fonctionnement normal de ces appareils et de l'exactitude des enregistrements qu'ils effectuent. La fonction implique la conduite d'un véhicule automobile. Le travail est contrôlé par un supérieur, particulièrement au moyen des rubans d'enregistrements sur lesquels l'employé fait les annotations requises.

EXEMPLES DES TACHES ACCOMPLIES

Installe des compteurs de circulation aux endroits qui lui sont désignés; change les compteurs de place, selon les directives qu'il reçoit.

Note sur le ruban des compteurs l'endroit, la date, l'heure de l'installation, ainsi que les conditions atmosphériques.

Inspecte régulièrement les compteurs installés; s'assure du bon fonctionnement de leur mécanisme; effectue sur place certaines réparations d'ordre mineur; inscrit sur la bande de certains compteurs la date et l'heure de la vérification, de même que le temps qu'il fait.

Avise son supérieur de tout fait ou de toute circonstance susceptible d'influencer le volume de circulation enregistré par les compteurs.

Démonte les compteurs, nettoie et huile les diverses parties; au besoin, remplace certaines pièces endommagées: engrenages simples, colonnes de chiffres, raccords à la batterie; répare ou change les tuyaux flexibles; avise son supérieur dans le cas de défauts majeurs; vérifie les batteries et les fait recharger, si nécessaire.

Prépare les listes pour l'achat du matériel requis: tuyaux flexibles, bandes de papier, pièces de mécanisme.

Participe, à l'occasion, à des études de vitesse, en conduisant les personnes chargées de l'étude effectuée et en leur faisant part, en sa qualité de chauffeur, de ses observations sur les facteurs qui influencent la circulation.

Transporte, en certains cas, divers employés: statisticiens, surveillants de circulation ou autres effectuant tous genres d'études, de relevés, d'inspections, de mesurages.

S'assure du bon état de fonctionnement de son véhicule et voit à son entretien ordinaire.

Charge dans son véhicule l'équipement dont il a besoin pour ses travaux.

QUALITES REQUISES

Bonnes connaissances:

- du réseau des rues de la Ville et des voies principales des municipalités environnantes;
- des règlements de la circulation;

PREPOSE AUX COMPTEURS DE CIRCULATION

QUALITES REQUISES (suite)

Bonnes connaissances: (suite)
du mécanisme des compteurs de circulation et de son fonctionnement;
des dangers du travail et des mesures de précaution à prendre.
Habilités:
à conduire un véhicule automobile et à en assurer l'entretien ordinaire;
à faire montre de jugement et d'esprit d'observation;
à s'assurer du bon fonctionnement des compteurs;
à faire preuve de tact et de courtoisie.

Posséder une licence valide de chauffeur et avoir subi avec succès les examens de conduite administrés par l'école d'entraînement des chauffeurs du service de la Voie publique.

Degré minimum d'instruction et d'expérience

Instruction: savoir lire, écrire et parler le français ou l'anglais, et posséder un minimum de connaissance de la langue seconde.

Expérience: aucune expérience particulière.

le 10 août 1966

SERVICE DE LA CIRCULATION